

Que MON sang impur abreuve nos sillons ? Non merci !

Ne nous dites pas que vous avez cru à cette « infox » bisounours : entraîner les soldats français au combat en leur faisant chanter que c'est leur propre sang, traité d'« impur », qui doit couler ?

Cette transformation de l'hymne des victoires révolutionnaires en chant de défaite n'est qu'un bobard, inventé en 2006, répandu depuis sur des milliers de pages Internet, dans de nombreux grands médias, dans des documents pédagogiques officiels, et jusqu'au sommet de l'Assemblée Nationale.

Comme l'affirment les historiens, des [centaines de citations](#), du 18^e au 20^e siècle, montrent pourtant que ce sang n'est jamais celui des soldats de la République :

« Par toute la France le sang a coulé mais presque partout cela a été le sang impur des ennemis de la Liberté, de la Nation et qui depuis longtemps s'engraissent à leurs dépens »
([Napoléon](#))

« J'ai traversé, pur, la Révolution... » ([Rouget de Lisle](#))

« Cette représentation d'une tête coupée est ... peinte en rouge en dessous pour figurer le sang impur du vaincu » (du Maure) ([George Sand](#), 1841)

« Le sang impur du nègre en épaissit les traits... » ([André Ruyters](#), 1911)

« Du sang impur des Boches, verse à boire ! » ([Rosalie](#), chanson de T. Botrel, 1915)

« Le sang impur des hitlériens maudits » ([affiche du PCF](#), 1936)

Au 17^e et 18^es, des nobles se disaient certes de « sang pur », car ils prétendaient descendre des conquérants Francs du 5^es, ce qui justifiait leur domination sur le peuple issu des Gaulois, donc de « sang impur ». Selon le Dictionnaire de l'Académie française de 1776, cela signifiait : « né de parents notés » (p 640, tome I), « noté » voulant dire « qui a une mauvaise réputation méritée par quelques fautes qui ont fait éclat » (p.152, tome II). Même si l'expression n'était pour beaucoup qu'une insulte comme une autre, créer des distinctions imaginaires de races entre êtres humains, même de même couleur, n'est-ce pas du racisme ? En tous cas, dans cette controverse omniprésente avant la Révolution, Hannah Arendt voyait, pourtant « dans le pays de l'amour de l'humanité », « les germes de ce qui devait plus tard devenir la capacité du racisme à détruire les nations et à annihiler l'humanité ».

Mais l'Histoire n'est pas immuable, et l'insulte s'est retournée sur les nobles en 1789, avec l'abbé Sieyès : « Pourquoi le Tiers-Etat ne renverrait-il pas dans les forêts de Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants...? La Nation, alors épurée, pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne plus se croire composée que des descendants des Gaulois et des Romains. »

Les révolutionnaires ayant pris le pouvoir, le « sang impur » désignait donc l'ennemi, étranger ou français, de la Révolution. Il n'y avait pas d'intention raciste ou xénophobe dans cette expression en 1792, car la République accueillait en son sein à la fois des nobles, qui ne revendiquaient pas ce droit de conquête, et des étrangers.

Alors pourquoi diffuser une fausse théorie, et ne pas enseigner la Marseillaise avec ce qui précède au lycée ou au collège, et non au primaire, où de telles explications sont trop compliquées ?

Hélas ! Des élèves citeraient les très nombreuses personnalités (Président de la République, académicien, philosophe, Prix Goncourt, députés ou sénateurs, artistes...) ayant critiqué les paroles de l'hymne, les qualifiant "d'un ridicule", "dignes d'Al-Qaida", "racistes", "xénophobes", "criminogènes", "d'un racisme tel qu'on devrait avoir honte de l'enseigner à nos enfants !"... Après avoir vécu les XIX^e et XX^e siècles, cette expression est en effet pour nous clairement raciste aujourd'hui, et serait donc certainement condamnée par nos lois si elle était écrite de nos jours. Certains rétorqueront que chanter ce vers n'induit pas de racisme en nous si nous récitons ces paroles sans y penser, mais ne l'est-il pas à partir du moment où, dans nos esprits, nous attribuons ce "sang impur" à un adversaire précis, celui de l'instant, ce que montrent la plupart des citations, et ce qui est donc le cas dès qu'il y a un conflit ?

Certes, en 1757, où a été écrit le vers « *armer tes bataillons, et de ton sang impur abreuver tes sillons* » contre les Anglais, comme en 1792 où il est repris par Rouget de Lisle dans son "*hymne de guerre pour l'armée du Rhin*", le "sang impur" employé face aux ennemis relève d'une dialectique très violente, mais courante en temps de guerre, et qu'on ne saurait qualifier de racisme.

Mais quand l'expression, déjà répandue, est amplifiée par un chant très populaire à l'intérieur du pays, elle introduit dans les esprits l'idéologie mortifère du pur et de l'impur, et lève toute inhibition en réclamant la destruction de l'ennemi. Est-ce un hasard si quelques mois plus tard, dans tous les camps, les conflits deviennent des massacres, face aux aristocrates, mais aussi face à tous les opposants, même révolutionnaires ? Massacres des Républicains Lyonnais par Fouché (« *Nous faisons répandre beaucoup de sang impur, mais c'est par humanité, par devoir* »), ou des paysans Vendéens, décrits comme des bêtes maudites et nuisibles par la littérature révolutionnaire (« *un troupeau de cochons* » justiciables des « *abattoirs civiques* »), et à propos desquels des membres du Comité de Salut Public demandent : « *frappez sans relâche jusqu'à ce qu'enfin cette race impure soit anéantie.* » ? N'y a-t-il eu aucune influence du "sang impur" de notre hymne sur l'idéologie des camps de concentration soviétiques et maoïstes - deux régimes dont la Marseillaise fut l'un des chants favoris – ou sur le "sang impur" mis en avant par les Jeunes-Turcs et les Nazis lors des génocides des deux guerres mondiales ?

Que penseriez-vous d'un jeune qui répond à une insulte raciste par la même insulte ? Sans doute pourrait-on l'exonérer des conséquences, s'il cherchait ainsi à combattre, donc de façon méritoire, le racisme exercé contre lui ? Mais que diriez-vous si, plus tard, connaissant le racisme de l'expression, il continuait à proférer à tous la même insulte ?

Le texte de notre hymne a été fixé en 1887, avec des couplets ajoutés ou retranchés par le Ministère de la Guerre, dans une époque tournée à la fois vers une revanche contre l'Allemagne, et vers les conquêtes coloniales de ceux qu'on nommait alors les "races inférieures", qui ont alors logiquement compris que c'était leur propre sang qui était impur. Ce "sang impur", interdit durant trois quarts de siècle, mais alors volontairement maintenu, peut-il en 1887 être exonéré de toute connotation raciste ? Si nous continuons à avoir comme emblème ces paroles alors que nous en connaissons la signification, ne nous étonnons donc pas du rejet de la France par de nombreux jeunes, de la violence et des

divisions qui continuent à parcourir notre pays entre ceux qui se prétendent "purs" et ceux qui se sentent qualifiés d'"impurs".

Méconnaissance, infox et oubli de l'Histoire : trois motifs à l'immobilisme !

Bien qu'un [grand nombre de pays](#) aient modifié leur hymne (Belgique, Suisse, Allemagne, Canada, Russie, Afrique du Sud...), la majorité de nos compatriotes s'y refusent encore, mais ceux-ci se répartissent en trois catégories.

A cause d'une absence d'explication du primaire au lycée, les plus nombreux ignorent le sens de cette phrase, ou imaginent que ce n'est qu'une figure de style sans conséquence. Une [position officielle](#), du moins en 2015 et 2016, consiste à proclamer, au mépris de nos historiens, l'infox du « sang impur » du peuple français, qui donnerait sa vie pour la Patrie, comme un Christ révolutionnaire !

L'autre position officielle est d'affirmer qu'il suffit de replacer cet hymne dans le contexte de sa création en 1792, en oubliant l'Histoire qui a suivie.

Ce n'est pas ce qu'ont choisi les Allemands qui, en 1952, ont arrêté de chanter le premier couplet du « *Deutschland über alles* ». Pourtant, lors de sa création, ce vers était un appel aux souverains germaniques à mettre de côté leurs querelles pour créer une Allemagne unie (« über alles » signifiant « par-dessus tout » dans le sens de priorité et non de supériorité, ce qui serait « über allem »). Mais après que les Nazis ont donné à ce vers le sens d'une domination guerrière, il a semblé évident à tous que celui-ci ne pouvait plus être chanté. A moins de trouver possible et satisfaisant de l'entendre en oubliant l'idéologie nazie, notre « sang impur » doit donc être entendu en fonction de ses connotations actuelles, au regard de l'Histoire de 1793 à nos jours, que nous ne devons pas oublier.

C'est pourquoi, imitant de nombreux pays où l'hymne national a évolué (Belgique, Suisse, Allemagne, Canada, Russie, Afrique du Sud...), la majorité des [personnalités de la société civile](#) critique l'hymne ou souhaite d'autres paroles.

Une démarche pluraliste, évolutive et démocratique, seule à même de rassembler les Français

Constatons-le : aujourd'hui, comme depuis plus de deux siècles, ce chant de guerre nous divise au lieu de nous rassembler. Un siècle après que les poilus ont refusé de le chanter en 1917-1918, la Marseillaise ne remplit toujours pas sa fonction d'hymne national, qui est, non seulement de faire mémoire, mais d'unir un peuple en exprimant des valeurs qui font consensus !

Comment redonner une unité à notre pays, entre ceux pour qui cet hymne, par son histoire, son symbole et sa musique, est un monument de notre patrimoine, l'hymne des victoires révolutionnaires, et ceux qui refusent de chanter et de garder comme emblème un monument devenu raciste à leurs yeux, qui est à leurs yeux [l'hymne des défaites de la Nation non révolutionnaire](#) ?

Entre ces deux camps, une seule voie de rassemblement est possible, et elle a été exprimée dans la [phrase de conclusion](#) du colloque consacré à l'hymne national à l'Assemblée en 2005 : ajouter des paroles à la Marseillaise, tout en gardant les paroles actuelles.

C'est pourquoi notre collectif, formé de plusieurs associations et initiatives, propose un

processus pluraliste, évolutif et démocratique, en lançant un concours, ouvert jusqu'en juin 2019, pour ajouter à la Marseillaise un refrain et un ou plusieurs couplets, renouvelant ainsi l'ajout en 1792 du « couplet des enfants ».

Ce concours de textes poétiques - auquel l'État et tous les acteurs qui le souhaitent sont invités à participer - propose à tous les Français, et notamment aux jeunes, de réfléchir aux valeurs qui comptent à leurs yeux aujourd'hui, puis de s'en inspirer pour écrire des paroles qui expriment ce que, derrière la violence des mots, cet hymne symbolise pour beaucoup : un appel à combattre pour toutes les valeurs de la République, et donc aussi l'Égalité et la Fraternité...

Ces paroles pourront être chantées à l'école ou dans les cérémonies à la suite des paroles actuelles.

Si un jour les Français le souhaitent, elles pourront aussi être chantées dans les stades, réservant l'hymne de guerre aux commémorations guerrières, et répondant ainsi à ce qu'exprimaient en 1915 l'académicien [Maurice Donnay](#) :

« La Marseillaise, peut-être en avait-on abusé pendant la paix ? ... on ne devrait pas la jouer dans un concours de pompes ou de natation. »,

ou en 1847 le poète et député [Alphonse de Lamartine](#) :

« L'hymne national, on ne le profane pas dans les occasions vulgaires... on le garde comme une arme extrême pour les grandes nécessités de la patrie. »...

Patrick Pauwel